



Lettre ouverte à Monsieur Kris Peeters,
Ministre fédéral de l'Emploi, de l'Économie et des Consommateurs
61, rue Ducale,
1000 Bruxelles

Face aux mesures fédérales prévues dans votre note de politique générale en tant que Ministre de l'Emploi, l'ASBL Aidants proches attire votre attention sur l'impact dramatique des mesures prises en matière de fin de carrière, de limitation du crédit-temps sans motif, de l'annulation de la dispense pour raisons sociales et familiales, de la diminution de l'allocation de garantie de revenus, la condition du diplôme pour l'accès aux allocations d'insertion. En effet, toutes ces mesures touchent un grand nombre d'aidants proches qu'ils soient jeunes, adultes de la génération « sandwich », aidants proches de tous âges, et surtout les aidants proches femmes, majoritaires dans ce groupe social.

Tous ces dispositifs légaux étaient utilisés par les aidants proches afin d'assumer au mieux leur fonction dans l'intérêt du parent ou proche qu'ils accompagnent pendant des mois, des années en veillant à garder un minimum d'insertion sociale et professionnelle.

L'asbl Aidants Proches demande que la loi de reconnaissance de l'AIDANT PROCHE du 6 juin 2014 soit un levier adéquat pour assurer la protection de cette population déjà fragilisée et qui, en plus, subira les conséquences de ces différentes mesures de restriction citées plus haut.

A la suite d'autres associations, l'asbl AIDANTS PROCHES demande un MORATOIRE sur ces différentes mesures afin d'en évaluer les conséquences pour les Aidants Proches et de tenir compte de l'absence actuelle de moyens de soutien à ceux qui sont indispensables dans une politique de maintien à domicile de personnes en grande dépendance.

Pour l'ASBL AIDANTS PROCHES,

Caroline Ducenne
Coordinatrice

Copie envoyée : aux Députés Fédéraux, au groupe des Dix, aux associations signataires de STOP Art 63 & 2, au réseau associatif des Aidants Proches.

Aidants PROCHES asbl

Route de Louvain-La-neuve, n°4, 5001 Belgrade – BELGIQUE
N° enregistrement 885 931 187 – CB :BE72 0016 4642 1416 –
Attestation fiscale pour tout don à partir de 40 €

Courriel : info@aidants.be . Tél : 0032 (0)81 74.68.79 . Fax : 0032 (0)81 56.03.33 . Site : www.aidants-proches.be